

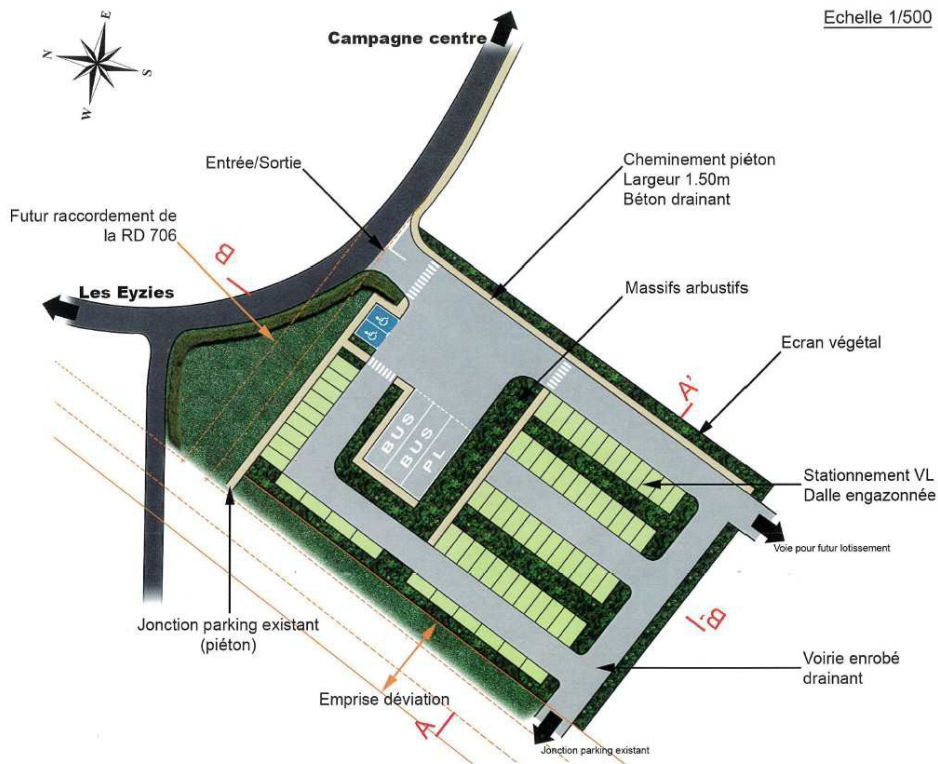
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
PREFECTURE DE LA DORDOGNE

ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE CAMPAGNE

CONCLUSIONS ET AVIS

REFERENCES DU DOSSIER : E21000111 /33 (Tribunal Administratif de Bordeaux)

Objet: Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour la création d'un parking bourg de Campagne



ANALYSE DU PROJET

Le projet présente un intérêt général pour les motifs suivants :

il correspond à un objectif de sécurité publique en améliorant les conditions de stationnement à proximité du château de Campagne et du bourg de la commune, dans un objectif de sécurité ;

Le château de Campagne, propriété du conseil départemental accueille un nombre croissant de touristes et visiteurs notamment en raison de son intégration dans le projet de « vallée de l'homme » ;

il s'intègre dans le projet de contournement du centre bourg de Campagne pour les mêmes motifs de sécurité.

Le projet présente un intérêt singulier pour les motifs suivants :

il permet une extension d'un parking communal existant ;

il permet une utilisation des accès existants sur la RD 706 ;

il n'est pas soumis à l'aléa inondation à ce jour et une éventuelle évolution du zonage, actuellement à l'étude, ne concerne pas les accès.

La déclaration d'utilité publique est justifiée en ce que :

le terrain concerné est actuellement libre de toute occupation et ne fait pas l'objet de projet immobilier déclaré , il constitue une prairie utilisée pour le pacage ;

il n'existe pas de terrain disponible aussi proche du château de Campagne qui puisse satisfaire aux besoins de stationnement ;

le porteur de projet n'a pu négocier amiablement l'acquisition du terrain.

BILAN DES AVIS EXPRIMES

Aucun avis n'a été émis durant l'enquête publique

AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Suite à l'analyse du projet ci-dessus, j'émet un avis favorable au projet de déclaration d'utilité publique pour la création d'un parking sur la parcelle D 506 commune de Campagne 24

A Cenac le 19 janvier 2022

Bernard Maumelle, commissaire enquêteur